



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUIN 2014 A 21 H A LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

Présents : ADAM Pascal, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VALLARCHER Laetitia, VATIN Marc.

Absent excusé : ANTOINE Frédéric, PINAUD Sébastien

Procuration : PINAUD Sébastien à MAUREL Alain

1. Convention d'occupation de locaux de la commune par le CIAS du Sicoval

La convention d'occupation des locaux communaux par les activités du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Sicoval recense l'évaluation des surfaces utilisées et les temps d'occupation des locaux pour la mise en œuvre des services à la personne, par rapport au temps total d'utilisation. Elle permet de régler aussi les questions ayant trait aux assurances. Cette convention est approuvée à l'unanimité.

2. Régie municipale : extension de périmètre

M. le Maire propose d'étendre le périmètre de la régie municipale qui permet d'encaisser les droits de place des forains lors de la fête locale place du Fort, à l'encaissement de l'utilisation de la salle de l'orangerie, des repas de la rencontre élus-personnels municipaux, des repas du banquet républicain, des droits de place des forains sur le parking des écoles. L'extension de la régie est adoptée à l'unanimité.

3. Adhésion de nouvelles communes au SITPA

Le Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Âgées (SITPA) sollicite la commune pour accepter l'adhésion des communes de Balesta, Régades et Trébons de Luchon. Un avis favorable est donné à l'unanimité.

4. Pouvoirs de police spéciale

Dans le cadre des lois MAPAM et ALUR, si le Maire ne se prononce pas pour les conserver, certains pouvoirs de police spéciale sont automatiquement transférés au Président de l'EPCI (Sicoval) dont fait partie la commune. Cette question est soumise au débat du Conseil Municipal et M. le Maire demande un vote de principe pour savoir si les élus souhaitent que M. le Maire conserve ses pouvoirs de police spéciale : 16 voix pour et une abstention.

5. Convention de prestation de service

M. le Maire présente la convention de prestation de service entre l'association Les Dragons du Sicoval XIII et la commune, pour la mise à disposition par l'association de M. J. Castagné sur le temps de l'ALAE dans le cadre d'un emploi d'avenir. M. le Maire propose que cette convention soit prorogée de septembre 2014 au 1er Janvier 2016. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Nouveau règlement de facturation de l'inscription à l'ALAE

Du fait d'absences régulières d'enfants à l'ALAE non signalées à l'avance par les parents, impactant la gestion au plus près des besoins en effectifs d'animateurs, et générant donc des charges plus élevées que nécessaires, une évolution du règlement de la facturation de l'ALAE est proposée. Un enfant inscrit voit son inscription facturée, qu'il soit présent ou non, sauf cas exceptionnels d'annulation dûment signalés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Délégation au Maire pour les MAPA

Il est proposé de reconduire la délibération antérieure concernant les Marchés à Procédure Adaptée (MAPA) selon le Code Général des Collectivités Territoriales, donnant délégation au Maire pour un montant inférieur à 50 000 € HT. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Convention pour le festival Convivencia

M. le Maire présente la convention entre l'association Convivencia et la commune pour la tenue du festival qui aura lieu le 7 juillet. Moyennant une modification concernant la tenue de la buvette par le Comité des Fêtes qui en récupèrera les bénéfices, la convention est approuvée à l'unanimité.

9. Questions diverses

Une information est apportée sur le succès de la fête de la musique à Ayguesvives.

Le conseil municipal est informé que le comité des fêtes organise une réunion publique le 30 juin notamment pour susciter du bénévolat.